



Avant

Parcelle Pastré

Histoire d'une concertation

(30 ans d'EVRY-VILLAGE)



Après



La rue E. Pastré

Parcelle Pastré, l'histoire d'une longue, parfois difficile, mais fructueuse concertation

Etapes :

2008 : L'association met en place un « Atelier Pastré » de réflexion avec les riverains.

Elle présente à M. le Maire, le 16 mai 2008, une contribution à la réflexion sur le devenir de la parcelle.

12 Juin 2012 : Lors d'un Conseil de Quartier, la municipalité, en présence d'un promoteur, annonce son intention de procéder à une opération immobilière sur le secteur Pastré comportant 50 logements.

Juillet 2012 à Décembre 2014 (avec de longues interruptions) : Suite à la réprobation générale devant un projet trop dense, la municipalité met en place un Atelier de Travail Urbain (ATU). Celui-ci définit ses attentes.

3 années d'incertitudes passent, et en Octobre 2015, la municipalité confie la rédaction d'un cahier des charges à un bureau d'études en vue d'un appel à Projet auprès de promoteurs.

24 Juin 2016 : Lettre de la mairie adressée aux habitants du quartier du Village conviant à une Rencontre publique, sur le devenir de l'espace de l'ancien conservatoire municipal de la rue Pastré, le mercredi 29 juin 2016, pour « présenter et échanger autour de 3 projets immobiliers proposés par différents opérateurs. » (Allant de 44 à 69 logements !) ; l'association et les riverains feront savoir leur opposition à ces projets toujours trop denses.

En Janvier 2017, l'AG de l'association demande à ce que le CA se prononce enfin sur ces 3 projets, en dénonçant leurs trop fortes densités et en demandant que l'avis (consensus trouvé) exprimé par les membres de l'ATU soit pris en compte. Ce sera fait le mois suivant.

Quelques mois plus tard, un Jury de Concours n'en retiendra qu'un seul. Suivront plusieurs réunions publiques d'échanges où le public est nombreux et attentif. La jauge en nombre de logement est jugée globalement encore trop élevée.

3 Juillet 2017 : La municipalité présente un nouveau projet (du promoteur retenu) qui conserve, en le rénovant (en lofts), l'ancien conservatoire, et construit un nouveau bâtiment en lieu et place du bâtiment central. Au total 21 à 22 logements sont prévus.

6 Septembre 2017 : L'association écrit une lettre à M. le Maire et se positionne sur ce dernier projet immobilier présenté et discuté le 3 juillet : « avis favorable », avec quelques petites remarques.

25 Septembre 2017, M. le Maire, introduit une nouvelle réunion publique en disant que c'est « la volonté de réussir qui nous réunit ce soir » ... « Nous avons maintenant le cadre fin qui définit le devenir du secteur Pastré, tout comme celui du Village ». Le courant passe enfin, l'écoute est là, un phénomène d'intelligence collective fait qu'on arrive enfin à un projet intelligent et raisonnable.